

**Séance du Conseil municipal du 16 avril 2015**  
**Extrait du procès-verbal**

...

**6. Présentation des comptes 2014 de la commune**

La présidente passe la parole à M. Locher.

La présentation graphique de M. Locher figure en annexe au présent procès-verbal.

*[Une partie des personnes présentes dans le public quittent la séance.]*

En guise de conclusion à cette dernière, M. Locher précise qu'une question pertinente a été posée lors de la dernière séance de la commission des finances à savoir si les résultats présentés ce soir nécessitent de prendre des mesures urgentes pour l'exercice en cours ?

Pour le budget 2015, nous avons intégré les estimations du Département des finances (DF) en matière de revenus. Cette source est la plus fiable qui soit. En effet, en se basant sur la réelle composition des contribuables, en s'appuyant sur des questionnaires conjoncturels envoyés aux entreprises, le Département s'efforce d'anticiper au mieux les rentrées pour notre commune. Pour notre part, en raison du secret fiscal, nous n'avons pas la possibilité de réaliser de meilleures prévisions car nous avons peu d'informations sur nos contribuables.

Au niveau des dépenses en cours, il faut d'abord souligner que le budget est l'expression des dépenses désirées par votre Conseil. Il implique un programme, des objectifs et des actions. Il reflète le niveau de service que vous désirez donner cette année à la population. Réduire actuellement les dépenses serait une trahison de vos décisions et de votre volonté.

Mais la principale raison de mon optimisme est ailleurs. Les comptes et l'exercice en cours intègrent pour plus de CHF 4 millions d'amortissements alors que le patrimoine de la commune est déjà largement sous-estimé. Ces amortissements sont un report de dépenses déjà réalisées. Si nous devions gérer la commune comme une entreprise, nous commencerions par une estimation de nos actifs, laquelle se solderait par des profits extraordinaires très importants qui relativiseraient la perte de 2014.

Ainsi, il suffit de rappeler que le résultat des comptes 2013 était un excédent de CHF 3'458'654.10 pour comprendre que la situation financière de notre ville est saine et que nous pouvons nous féliciter de notre gestion des dépenses par le Conseil administratif.

La présidente n'ouvre pas la discussion puisque cette dernière aura lieu en séance des Commissions Réunies prévue le 29 avril 2015.